



École nationale supérieure
d'architecture Paris-Malaquais

La taxe d'apprentissage en pratique



École nationale supérieure
d'architecture Paris-Malaquais

14 RUE BONAPARTE
75272 PARIS CEDEX 06

WWW.PARIS-MALAQUAIS.ARCHI.FR



POURQUOI SOUTENIR L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-MALAQUAIS

Concevoir
de nouveaux
cursus en lien
avec le monde
professionnel

Mettre
en place
des projets
pédagogiques en
partenariats avec
des entreprises

Développer
la recherche
appliquée

En choisissant de verser votre taxe
à notre école, vous l'aidez à :

Favoriser le
rayonnement
de l'École à
l'international

Acquérir
des
équipements
pédagogiques
plus performants

Organiser
des expositions,
conférences et
colloques pour
diffuser la culture
architecturale



COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE

**Retirez
votre
formulaire de taxe
d'apprentissage
auprès de l'organisme
collecteur que vous
aurez choisi**

**Mentionnez
les coordonnées de
l'ENSA Paris-Malaquais :**

14 rue bonaparte
CS 70614
75272 paris cedex 06
Siret 180 092 215 00011
Code UAI 075 18 71B
ainsi que le montant du hors quota que
vous souhaitez affecter à l'ENSAPM
(habilitée à recevoir la taxe au titre de
la catégorie B)

**Envoyez
votre paiement
avant le
28 février 2019**

**Nous vous invitons à nous retourner ce coupon de promesse
de versement par courriel ou par voie postale.**

Nous pourrions ainsi utiliser vos coordonnées afin de vous tenir
informés de l'actualité de l'École.

Votre entreprise

.....
.....

Nom Prénom

.....
.....

Fonction

.....
.....

Adresse

.....
.....

Code postal

.....

Ville

.....

Téléphone

.....

Courriel

.....

Montant du versement au titre du Hors quota

.....

Organisme collecteur

.....

Renseignements

Véronique Trinh-Müller, directrice adjointe chargée des Affaires
Générales

01 55 04 56 74

veronique.trinh-muller@paris-malaquais.archi.fr